

**SUPPLEMENT A LA NOTE D'INFORMATION RELATIVE À L'OFFRE DE PRÊTS STANDARDISES AVEC FACULTE DE REMBOURSEMENT ANTICIPE OFFERTS PAR ECCO NOVA FINANCE SRL POUR UN MONTANT TOTAL DE 1.200.000 EUR RELATIF AU FINANCEMENT DE TMP CONSULT SRL**

**LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU APPROUVÉ PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS.**

**AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.**

**LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTES : L'INVESTISSEUR RISQUE D'ÉPROUVER DE GRANDES DIFFICULTÉS À VENDRE SA POSITION A UN TIERS AU CAS OÙ IL LE SOUHAITERAIT**

**Le 03/02/2023**

## **Introduction**

Le présent document a été établi par Ecco Nova Finance SRL.

Le présent document est un supplément à la Note d'information du 22/12/2022 relative à l'offre publique de prêts standardisés avec faculté de remboursement anticipé (la « **Note d'information** ») et doit être lu conjointement avec la Note d'information.

## **Contexte et objet du présent document**

Le présent document vise à mettre à jour la Partie III, la Partie IV & la Partie V de la Note d'Information, ainsi que l'Annexe 1.

Au moment où nous rédigeons ce supplément à la note d'information, le montant levé via l'offre s'élève à 522.500 €. Le lien vers cette levée de fonds est disponible via le lien suivant :

<https://www.econova.com/fr/projet/tmp-consult-noville>

### **1. Mise à jour de la Partie IV**

Dans un contexte économique inflationniste et étant donné l'augmentation du taux sur l'épargne, l'émetteur, l'offreur et le sous-jacent ont décidé de relever le Taux d'intérêt annuel à 7%. Ce taux était initialement fixé à 5% comme repris au 6°, A Caractéristiques des instruments de placement offerts, Partie IV - Informations concernant les instruments de placement offerts de la Note d'information.

Cette modification s'applique à la fois aux investissements passés et aux futurs investissements dans cette levée de fonds.

### **2. Mise à jour de la Partie III**

La date de clôture de l'offre était initialement fixée au 03/02/2023 à 23h59 et est désormais fixée au 28/02/2023 à 23h59.

Désormais, si le montant total de l'offre n'est pas atteint à cette date (28/02/2023) mais que le seuil de réussite fixé à 1.100.000 € est atteint, l'offre sera prolongée jusqu'au 31/03/2023 à 23h59.

Si le seuil de réussite n'est pas atteint le 28/02/2023 à 23h59, les fonds levés seront restitués aux investisseurs.

### 3. Mise à jour de la Partie V

La condition suspensive liée au seuil de réussite de la levée de fonds est mise à jour comme suit :

Si la totalité du montant de la Levée de fonds (telle que définie à l'article 2 des conditions générales d'utilisation du site ECCO NOVA) n'a pas intégralement été souscrite le 28/02/2023 à 23h59, les Investissements déjà versés sur le compte bloqué au nom de TMP Consult seront remboursés aux investisseurs. Cependant, si la somme de 1.100.000 € a été réunie, la campagne sera prolongée jusqu'au 31/03/2023 à 23h59.

### 4. Mise à jour de l'Annexe 1

Etant donné le relèvement du taux d'intérêt annuel à 7%, l'échéancier de remboursement indicatif pour un investissement a été mis à jour (voir ci-dessous).



#### ECHEANCIER DE REMBOURSEMENT

Montant emprunté	€ 1.000
Durée (années)	3
Taux	7,00%
Type de remboursement	Remboursement du capital in fine (bullet)

Échéance	Annuité	Intérêts	Capital remboursé	Solde restant dû
15-02-23	€ 0,00			€ 1.000
15-02-24	€ 70,00	€ 70,00	€ 0,00	€ 1.000,00
15-02-25	€ 70,00	€ 70,00	€ 0,00	€ 1.000,00
15-02-26	€ 1.070,00	€ 70,00	€ 1.000,00	€ 0,00
TOTAL	€ 1.210,00	€ 210,00	€ 1.000,00	

#### Droit de révocation

Conformément à l'article 15 de la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés, les investisseurs qui ont investi avant la publication de ce Supplément ont le droit de révoquer leur acceptation pendant deux jours ouvrables après la publication de ce supplément, soit au plus tard le 06/02/2023 à 23h59.

L'investisseur qui souhaite exercer son droit de révocation doit en informer Ecco Nova Finance SRL par email avant l'expiration du délai à l'adresse [info@econova.com](mailto:info@econova.com). Le montant payé sera remboursé sans intérêts dans les 10 jours ouvrables suivant la réception par Ecco Nova Finance SRL du courrier électronique de l'investisseur et sera effectué sur le compte renseigné au moment du paiement par l'investisseur dans son compte utilisateur sur la plateforme Ecco Nova.